

la Providence ; voici ce qu'il en dit : " On travaille activement pour procurer à nos bonnes sœurs de la Providence un établissement digne d'elles. Je me suis décidé à agrandir le plan de la maison ; j'ai résolu aussi de les bâtir sur la place que la fabrique destine pour y asseoir une école de filles." Le 8 juillet il ajoutait : " Les fondations du couvent sont jetées sur le terrain que donne la fabrique. Tout marche maintenant avec rapidité, malgré notre dénûment. La Providence nous aidera." C'était une maison en bois à deux étages de 40 pieds sur 36. En attendant, il fit prêcher une retraite aux Congréganistes de la sainte Vierge établies à la fameuse mission de 1842. Elles étaient 250 environ et le zélé curé ajoute encore cette note d'espoir bientôt réalisé : " J'espère que cette petite retraite aura un bon effet. Qui sait si la Providence ne fera pas choix de quelques-unes de nos bonnes filles de Sainte-Élisabeth, pour accroître l'heureuse communauté des saintes Filles de la Charité que nous allons posséder bientôt, j'espère, au milieu de nous." Le 22 juillet 1849 il écrit encore à Monseigneur Bourget : " J'ai écrit à la supérieure Mme Gamelin ; j'ai fait instance pour qu'elle priât la sœur Caron de faire le voyage à Sainte-Élisabeth avec la sœur qui doit présider l'enseignement des petites fillés.